

SOMMAIRE

N° 23 • 9 JUIN 2005

[BRIEFING]

3 Editorial

6 Les confidentiels d'André Gilain

8 Bloc-notes

12 Bientôt la fin de l'euro ?

Sur fond de «non» aux référendums français et néerlandais, on peut se poser la question de l'avenir de la monnaie unique.

14 L'entrée en Bourse à nouveau sexy

Elia va très prochainement faire son entrée sur Euronext Bruxelles. Le marché des introductions en Bourse retrouve des couleurs.

15 Maurice Lippens a-t-il peur de perdre Fortis ?

Avec le départ définitif de Suez, le groupe de bancassurance belgo-néerlandais est plus opéable que jamais.

16 Les banquiers dépoussièrent leurs pubs

CBC, Deutsche Bank et Fintro, trois outsiders de la finance contraints à l'originalité dans leur communication.

18 Où s'arrêtera Google ?

Google a ses détracteurs, qui lui reprochent de lancer des services à la limite de la légalité.

20 Délocalisations : Bruxelles contre-attaque

Une soixantaine de PME songeraient à délocaliser leurs activités hors de la Région bruxelloise. Les autorités tentent une riposte.

21 Le vrai prix des appels gratuits

Les opérateurs de réseaux fixes accordent des promotions généreuses sur la partie la moins importante de la facture...

22 Un tarif Ryanair pour Base

Base va lancer une offre misant sur le prix et le côté self-service.

23 Belgacom fait son cinéma... numérique

Le sponsoring culturel de l'opérateur mise sur le cinéma numérique. En attendant la future Belgacom TV...

24 Le slip, c'est chic

Dans un secteur textile en pleine déconfiture, le marché du sous-vêtement masculin apparaît comme une oasis.

26 Les coups de griffes d'Adam Smith

Adam Smith, Darwin et l'OPA permanente.

28 Zapping Presse

Le meilleur de la presse économique anglo-américaine.

30 La tribune de Philippe De Backer

Un second souffle pour l'Europe.

34 L'analyse de Geert Noels

[FOCUS]

36 L'interview de la semaine Charles Picqué

Pour Charles Picqué, il est indispensable d'instaurer davantage de flexibilité dans le marché du travail. Le tabou à gauche doit tomber.

40 Les complots de Jo Lernout

Le groupe Lernout & Hauspie aurait-il pu être sauvé de la faillite en 2001 ? Dans un livre, Jo Lernout reproche au dernier CEO, Philippe Bodson, de n'avoir pas tout fait.

44 Le carnet d'adresses d'Eric Tomas

Cette semaine, nous feuilletons le carnet d'adresses du président du Parlement de la Région de Bruxelles-Capitale.

46 Mischaël Modrikamen, un singulier revendicateur

Cet avocat d'affaires s'est fait un nom en défendant des actionnaires minoritaires face à de grands groupes, reste farouchement attaché à son indépendance... et est critiqué pour son opportunisme.



12. L'euro risque-t-il de disparaître après le «non» aux référendums français et néerlandais ? «Ce serait revenir à Jurassic Park !»

40. Le dernier CEO de Lernout & Hauspie, Philippe Bodson, a-t-il tout fait pour sauver l'entreprise ? Jo Lernout s'interroge.



46. Portrait contrasté de l'avocat d'affaires Mischaël Modrikamen, acteur de l'«affaire» Suez-Electrabel.



90. Le plus grand complexe Ermenegildo Zegna au monde a été inauguré à Shanghai. Coulisses.

49 Bourses : la guerre totale est déclarée

Les Bourses ne sont plus de sages institutions publiques, mais des entreprises comme les autres, à la conquête de nouveaux volumes dans un marché globalisé.

52 Mediabel face à son «avenir»

Si Mediabel (*Vers l'Avenir*) a connu une belle croissance, la perspective de voir son imprimerie «délocalisée» en banlieue bruxelloise fait grincer bien des dents à Namur.

54 De Beers veut aussi briller aux Etats-Unis

Le géant du diamant ouvre une nouvelle boutique sur la 5^e Avenue à New York. Un test pour l'entreprise sud-africaine, devenue une marque reconnue grâce à son association avec LVMH.

58 Votre banquier vend des légumes

La banque de détail fonctionne comme un supermarché, avec ses rayons et ses fournisseurs. But : se concentrer sur l'optimisation du chiffre d'affaires par client, par agence, par salarié bancaire.

Acteur notamment dans l'«affaire» Suez-Electrabel

Mischaël Modrikamen, un singulier revendicateur

ISOPX



Il apparaît volontiers comme pugnace, s'est fait un nom en défendant des actionnaires minoritaires face à de grands groupes, reste farouchement attaché à son indépendance... et est critiqué pour son opportunisme. Portrait de l'avocat d'affaires Mischaël Modrikamen.

Assis confortablement derrière une table de réunion, dans ses appartements cossus transformés en bureaux non loin du bois de la Cambre, l'homme disserte posément. Dans la conversation, il bouge soudain la tête en arrière et ferme les yeux, tout en continuant à parler. Puis revient à son interlocuteur. Tic ? Effet d'avocat ? Manière un brin suffisante ?

Mischaël Modrikamen a des façons. Ou plutôt, il a son style bien à lui. Son nom est associé à une série de dossiers où il a pris la défense des actionnaires minoritaires. Au grand dam des directions concernées, guère habituées à se voir ainsi bousculer. Une démarche qui n'est pas nouvelle mais intrigue toujours autant dans notre pays.

Wallon, bruxellois, flamand, anglo-saxon !

Né en 1966, Mischaël Modrikamen a passé toute son enfance à Charleroi. Ses parents travaillaient tous deux pour Hainaut-Sambre, l'une des usines sidérurgiques de la ville. De son père aujourd'hui décédé, il a hérité la rigueur de gestion. Ancien syndicaliste et bourgmestre socialiste de Couillet, celui-ci avait mis un point d'honneur à garder sa commune en boni. De sa mère, il a reçu un caractère bien trempé.

Ce passé carolo est bien loin. Son identité serait plutôt plurielle. Mischaël Modrikamen est né en Wallonie (dont il aime le côté chaleureux), habite et se sent bien à Bruxelles, est fier de ses origines juives, est marié à une Flamande et lit tous les matins le *Wall Street Journal*.

Journal. Bref, un «inclassable», selon l'un de ses clients. Sa trajectoire s'est distanciée des milieux socialistes où il a grandi. Il a tracé sa voie. Il en tire une partie de sa fierté : «Avoir réussi à être indépendant, libre.»

Après une licence en droit à l'ULB (grande distinction), il est happé par un cabinet d'affaires américain. Un an plus tard, il passe au cabinet Simont (devenu Stibbe). C'est là qu'il se fait au métier. La culture hiérarchique de ce type de structure ne lui convenait guère, il lance son affaire en 1993. «En matière de cabinet juridique, il faut soit être grand avec un réseau international dans 30 pays, soit être petit et opérer dans une niche.» C'est décidé : il sera petit. Son cabinet compte aujourd'hui sept personnes.

Il a le bon goût, ou la chance, de se voir confier et de réussir d'emblée un important dossier. Nous sommes en 1995. Des détenteurs d'obligations distribuées par l'ex-CGER et émises par l'assureur canadien Confederation Life en faillite, lui demandent de récupérer leur mise. Ce qu'il accomplira en grande partie. En 1998, ce sont quelques coopérateurs de l'ancienne banque Cera qui viennent le trouver. Ils s'estiment floués lors de la fusion entre la Kredietbank, ABB et Cera. L'avocat réussira son meilleur coup : obtenir de la KBC un bonus de €3 milliards pour l'ensemble des 450.000 coopérateurs. Les affaires s'enchaînent : Tractebel (1999), Ubizen (2001), le dédommagement de la communauté juive pour les biens spoliés durant la guerre (2001), Petrofina (2002), la Banque nationale (2003).

Toutes ne sont certes pas clôturées, mais sa notoriété est faite. Et sa spécialité se précise : regrouper les petits actionnaires et défendre leur cause lorsqu'ils se sentent lésés. En utilisant les grands moyens, si nécessaire. Comme en ce jour de mars 2004, lorsqu'il se présente à l'assemblée générale de la Banque nationale munie d'une ordonnance du tribunal de commerce et accompagné d'un huissier pour obliger le gouverneur, Guy Quaden, à lui laisser la parole au nom des minoritaires. Un an plus tôt, il avait réclamé la liquidation de la BNB, pas moins !

«Je déteste être classé»

Dans cette niche, l'avocat ixellois n'est toutefois pas seul. La société Deminor, par exemple, en a fait une spécialité. Elle est intervenue dans divers scandales (Lernout & Hauspie, Picanol, etc.), mais aussi dans les affaires Cera et BNB. De Mischaël Modrikamen, Deminor se borne à dire qu'il est un «concurrent». On a beau défendre les mêmes buts, les manières d'opérer peuvent différer.

Le quadra se reconnaît dans la démarche d'Eric Knight, patron du fonds américain Knight Vinke Asset Management, qui tente de forcer les groupes à modifier leur structure afin d'apporter un supplément de valeur aux petits actionnaires (même s'il le fait avec de l'argent prêté par de gros fonds de pension). Le Belge le connaît, puisqu'il travaille avec lui sur le dossier Suez-Electrabel.

Pour autant, notre homme réfute l'étiquette de *shareholder activist*, «défenseur des petits porteurs». Il assure ne passer que 30 % de son temps sur de tels dossiers, affirme servir des clients de toutes sortes (belges et internationaux, privés et publics), précise qu'il réalise même du simple conseil et conclut : «Je déteste être classé.» Sa méthode tient en quatre points.

✓ **L'analyse juridique.** «Si on fait appel à lui, c'est d'abord pour ses qualités de technicien du droit commercial», précise François le Hodey, administrateur délégué du groupe de presse IPM (*La Libre Belgique*, *La Dernière Heure/Les Sports*), qui compte parmi ses clients Charles Frajlick, patron de l'agence de communication homonyme, le connaît depuis sa naissance et loue sa capacité de

synthèse : «C'est parce qu'il sait développer une vision globale qu'il gagne des affaires.»

✓ **L'action rapide.** Bien souvent, il n'attend pas la procédure au fond et introduit directement une action en référé. «Lorsque les abus sont criants, il ne faut pas attendre. Et puis, le référé oblige les parties à se mettre au tour de la table... et à se battre pied à pied.

✓ **Les relations avec les médias.** Elles font aujourd'hui partie du métier. Mischaël Modrikamen le sait : «Communiquer des griefs dans la presse est tout aussi embarrassant pour un groupe que de les exprimer au tribunal.»

✓ **Le travail sans relâche.** Pendant plusieurs années, son rythme fut infernal. «Jusqu'à minuit, quotidiennement.» Jusqu'au jour où une alerte cardiaque légère l'oblige à adopter un mode de vie plus raisonnable.

On l'aime ou on ne l'aime pas

Au sein du barreau, il divise, on l'aime ou on ne l'aime pas. Sa présence dans les médias exaspère. «Il sent d'où vient le vent, c'est un opportuniste», raconte un juriste qui l'a croisé sur une affaire. Parfois, son action n'est pas spécialement bien vue. Un exemple ? Dans le dossier Assubel, il a «déboulé» en toute fin de procédure...

Côté jardin, notre avocat n'avoue guère de passions. «Je ne suis pas mondan. Je préfère les balades en forêt avec ma femme, mes deux enfants et mon chien. Je lis beaucoup.» Mischaël Modrikamen a quand même une marraine : la politique ! Un parti lui a fait des propositions. Il les a déclinées, de peur de perdre sa fameuse indépendance. Ce n'est que partie remise.

C'est que l'homme a des convictions. Il en a déjà publié quelques-unes sous forme de cartes blanches dans *La Libre Belgique*. Sur le plan international, il fustige «l'islamisme djihadiste» et estime que l'Occident fait face à ce péril comme Chamberlain et Daladier face à Hitler en 1938 : trop naïvement. Pour lui, la société européenne est en net recul, vieillissante, à l'inverse des Etats-Unis et de la Grande-Bretagne, ses modèles. «Je suis atlantiste», consent-il sobrement. «C'est l'une des rares personnes en Belgique à savoir

utiliser les éléments intéressants du modèle anglo-saxon», estime Luc Barbé, ancien chef de cabinet de l'écologiste Olivier Deleuze (qui, comme secrétaire d'Etat à l'Energie, l'avait consulté dans le cadre de la libéralisation du marché de l'électricité).

Sur le plan national, Mischaël Modrikamen prétend que la Belgique est un «Etat dangereusement affaibli» : «Les riches heures du modèle consensuel sont derrière nous. Il vaudrait mieux en revenir à un débat gauche-droite. A une vraie alternance.» Il en va de même du monde économique : «La Belgique demeure trop figée. En gouvernance d'entreprise, par exemple, on n'en est encore qu'aux balbutiements.»

Conservateur, tout cela ? Pas pour lui. En une formule, il renvoie le compliment. «Le conservatisme se trouve là où les gens s'arc-boutent sur leurs positions, sur des droits qu'ils considèrent comme acquis.» Ultralibéral ? Mischaël Modrikamen n'est pas un homme de *status quo*, analyse François le Hodey. Il y a chez lui une volonté de voir les choses évoluer. Toutefois, s'il est libéral, il n'est pas extrémiste. Empêcheur de tourner en rond, alors ? Il le revendique : «J'aime les gens qui n'hésitent pas à prendre des citadelles, à bousculer parfois l'establishment.»

CHRISTOPHE MOULIN ■



MISCHAËL MODRIKAMEN «L'INCLASSABLE»
Ce défenseur des actionnaires minoritaires est né en Wallonie, habite à Bruxelles, est marié à une Flamande et lit tous les matins le Wall Street Journal...